

ORDRE DU JOUR

Comité Syndical du 21/06/2026

23/06/2026	C29_2026_06	Approbation du P-V, séance du 21/05/2026
	C30_2026_06	Approbation du C F U
	C31_2026_06	Exercice 2025 : affectation des résultats comptables de la section de fonctionnement
	C32_2026_06	Approbation des statuts modifiés et désignations représentants à l'ATD 24
	C33_2026_06	Création emploi agent de maîtrise et modification du tableau des effectifs
	C34_2026_06	Rénovation des ateliers SRB Dronne BD François MITTERRAND
	C35_2026_06	Trax d'entretien des zones humides réponse à consultation organisée par le CEN NA

Syndicat de Rivières du Bassin de la Dronne

Siège : 9 Ter rue Couleau– 24600 RIBERAC

Nombre de membres en exercice : 84

Nombre de membres présents : 55

Quorum : 43

Séance du 23 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 23 juin 2026 à dix-huit heures, les membres du comité syndical, convoqués le 11 juin, se sont rassemblés sous la présidence de Delphine VICAIRE BONNIEU, Présidente, à la salle des fêtes de la commune de VILLETUREIX

ETAIENT PRESENTS :

Fabien HONORÉ, Sabrina COLIN, Jean-Paul BOUTHONNIER, Séverine ZIEGLER (suppléant Cté Cnes Ribéracois), Denis BROUILLAUD, Marie-Line BOUCARD (suppléant Cté Cnes Ribéracois), Frédéric NADAL, Ginette BITTARD, Daniel PERON (suppléant Cté Cnes Ribéracois), Cyril FEYDRI, Thierry BONNET, David CHABRIER (suppléant Cté Cnes Ribéracois), Steve CROS, Pierre Louis DUCORPS, Bruno LIMERAT, Nathalie PALLARDY, Hervé TOUSSAINT, Fabrice JAUBERT, Hubert PRADIER, Pierre HAPPIETTE, Régine GAUTHIER (suppléant Cté Cnes Ribéracois), Jean SIBILAUD, Christophe ROSSARD, Monique BAGOUET, Jean-Claude MOUCHE, Aurélien BOURDAIS, Fabrice BONIFACE, Lionel NADAL, Christian KIEFFER (suppléant Cté Cnes Ribéracois), Patrick LACHAUD, Olivier CHARBONNEAU, Mathieu FAYE, Sébastien FARGES (suppléant Cté Cnes Dronne Belle), Gwénaelle MALEMANCHE (suppléante Cté Cnes Dronne Belle), ROBY Alexandre, BLOC Carmen (suppléante Cté Cnes Dronne Belle), LAGARDE Jean-François, DE COURCEL Aude, CHABAUD Jean-Michel, AUZEMERY Jean, GENDREAU Charlotte (suppléante Cté Cnes Dronne Belle), Delphine VICAIRE BONNIEU, Patrick LAGORGETTE, Christian DURET (suppléant Cté Cnes Pays St-Aulaye), Jean-Pierre AUDOUIN, Jean Michel ULYSSE, Michaël DUROUEIX, Luca SELIN (suppléant Cté Cnes Lavalette Tude-Dronne), Ophélie GOREAU (suppléante Cté Cnes Lavalette Tude-Dronne), Matthieu GENDRON (suppléant Cté Cnes Lavalette Tude-Dronne), Frédéric DEBOISSY (suppléant Cté Cnes Lavalette Tude-Dronne), Lionel BLAREZ, Michel ANDREU, Bertrand ELIE-LEFBVRE, Jean-François GERAUD.

ETAIENT ABSENTS, EXCUSES :

Jérémy PEYRAT, Gilles BITTARD, Pascal DEVARS, Philippe PEILLET, Florent LASSIMOUILLAS, Xavier PROUTEAU, Fabien GUILLON, Pierre GREGOIRE, Muriel SIMON, Jean-Luc PUJOLS, François LAURENT, Jean-Claude ECLANCHER, Pierre GUIGNÉ, Fabien PONCEAU, Nathalie ANDRIEU, Patrick LAGUILLON, Hervé DISTINGUIN, Jocelyne LAFAURIE, Stéphane LANDIECH, Jean-Paul MORILLERE, Cyril LUCAS, Régis DEFRAÏE, Agnès DANIEL, Béatrice MARBOEUF, Stéphane BRETHONNET, Philippe LACOTTE, Marcel LAFFOREST, Bernard MOIRAND, Bruno DAUPHIN, Denis CHAUME, Damien BESSE, Arnaud GALY, David DESSAIGNE, Pierre de CUMOND, Aldric ROUSSILLON, François DUMAZEAU, Mikaël ROUSSEAU, Vincent CHAPELET, Jeannine REGLEY, Julien MOUNIER, Sébastien LAFAYE, Patrick BENOIT, Damien GENDRON, Marylise ORTIZ, André GREGOIRE.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation d'un secrétaire de séance monsieur Pierre HAPIETTE.

Objet : approbation du procès-verbal, séance du 21/05/2026

Le procès-verbal relatif à la séance du 21 mai 2026 a fait l'objet d'un envoi auprès de chaque délégué représentant les collectivités adhérentes.

Après avoir procédé à la lecture des grandes lignes de ce procès-verbal, les membres du Comité Syndical sont invités à présenter d'éventuelles observations.

Considérant l'absence de remarque sur le procès-verbal présenté, le Président propose son adoption.

Sans observation ni modification, le Comité, à l'unanimité

APPROUVE, le procès-verbal de la séance du 21 mai 2026, tel que ci-annexé.

Le secrétaire de séance

Pierre HAPIETTE



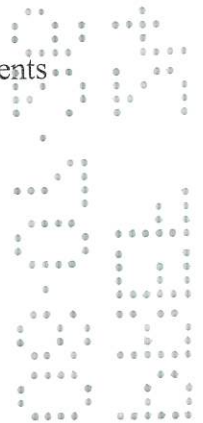
Ont signé au registre les membres présents

Pour expédition conforme

La Présidente,



Delphine VICAIRE BONNIEU



Syndicat de Rivières du Bassin de la Dronne

Siège : 9 Ter rue Couleau– 24600 RIBERAC

Nombre de membres en exercice : 84

Nombre de membres présents : 55

Quorum : 43

Séance du 23 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 23 juin 2026 à dix-huit heures, les membres du comité syndical, convoqués le 11 juin, se sont rassemblés sous la présidence de Delphine VICAIRE BONNIEU, Présidente, à la salle des fêtes de la commune de VILLETTOUREIX

ETAIENT PRESENTS :

Fabien HONORÉ, Sabrina COLIN, Jean-Paul BOUTHONNIER, Séverine ZIEGLER (suppléant Cté Cnes Ribéracois), Denis BROUILLAUD, Marie-Line BOUCARD (suppléant Cté Cnes Ribéracois), Frédéric NADAL, Ginette BITTARD, Daniel PERON (suppléant Cté Cnes Ribéracois), Cyril FEYDRI, Thierry BONNET, David CHABRIER (suppléant Cté Cnes Ribéracois), Steve CROS, Pierre Louis DUCORPS, Bruno LIMERAT, Nathalie PALLARDY, Hervé TOUSSAINT, Fabrice JAUBERT, Hubert PRADIER, Pierre HAPPIETTE, Régine GAUTHIER (suppléant Cté Cnes Ribéracois), Jean SIBILAUD, Christophe ROSSARD, Monique BAGOUET, Jean-Claude MOUCHE, Aurélien BOURDAIS, Fabrice BONIFACE, Lionel NADAL, Christian KIEFFER (suppléant Cté Cnes Ribéracois), Patrick LACHAUD, Olyvié CHARBONNEAU, Mathieu FAYE, Sébastien FARGES (suppléant Cté Cnes Dronne Belle), Gwénaelle MALEMANCHE (suppléante Cté Cnes Dronne Belle), ROBY Alexandre, BLOC Carmen (suppléante Cté Cnes Dronne Belle), LAGARDE Jean-François, DE COURCEL Aude, CHABAUD Jean-Michel, AUZEMERY Jean, GENDREAU Charlotte (suppléante Cté Cnes Dronne Belle), Delphine VICAIRE BONNIEU, Patrick LAGORGETTE, Christian DURET (suppléant Cté Cnes Pays St-Aulaye), Jean-Pierre AUDOUIN, Jean Michel ULYSSE, Michaël DUROUEIX, Luca SELIN (suppléant Cté Cnes Lavalette Tude-Dronne), Ophélie GOREAU (suppléante Cté Cnes Lavalette Tude-Dronne), Matthieu GENDRON (suppléant Cté Cnes Lavalette Tude-Dronne), Frédéric DEBOISSY (suppléant Cté Cnes Lavalette Tude-Dronne), Lionel BLAREZ, Michel ANDREU, Bertrand ELIE-LEFBVRE, Jean-François GÉREAUD.

ETAIENT ABSENTS, EXCUSES :

Jérémy PEYRAT, Gilles BITTARD, Pascal DEVARS, Philippe PEILLET, Florent LASSIMOUILLAS, Xavier PROUTEAU, Fabien GUILLON, Pierre GREGOIRE, Muriel SIMON, Jean-Luc PUJOLS, François LAURENT, Jean-Claude ECLANCHER, Pierre GUIGNÉ, Fabien PONCEAU, Nathalie ANDRIEU, Patrick LAGUILLON, Hervé DISTINGUIN, Jocelyne LAFAURIE, Stéphane LANDIECH, Jean-Paul MORILLERE, Cyril LUCAS, Régis DEFRAÏE, Agnès DANIEL, Béatrice MARBOEUF, Stéphane BRETHONNET, Philippe LACOTTE, Marcel LAFFOREST, Bernard MOIRAND, Bruno DAUPHIN, Denis CHAUME, Damien BESSE, Arnaud GALY, David DESSAIGNE, Pierre de CUMOND, Aldric ROUSSILLON, François DUMAZEAU, Mikaël ROUSSEAU, Vincent CHAPELET, Jeannine REGLEY, Julien MOUNIER, Sébastien LAFAYE, Patrick BENOIT, Damien GENDRON, Marylise ORTIZ, André GREGOIRE.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation d'un secrétaire de séance monsieur Pierre HAPIETTE.

Objet : Approbation du Compte Financier Unique

Le Comité syndical, réuni sous la présidence de Mme Delphine VICAIRE BONNIEU,

Délibérant sur le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 établi par M. Jean-Didier ANDRIEUX, Président en fonction jusqu'au 21 mai 2026,

Après présentation du Compte Financier Unique par M. Christophe ROSSARD,

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1°) Lui donne acte de la présentation faite du compte Financier, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		250 749.36		108 725,96		359 475,32
Opérations de l'exercice	760 227.81	772 710,85	24 805,99	59 446,26	785 033.80	832 157,11
TOTAUX	760 227.81	1 023 640.21	24 805,99	168 172,22	785 033.80	1 191 632,43
Résultats de clôture		263 232.40		143 366,23		406 598.63
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	760 227.81	1 023 460.21	24 805,99	168 172,22	785 033.80	1 191 632,43
RESULTATS DEFINITIFS		263 232.40		143 366,23		406 598.63

2°) Constate la concordance des résultats du Compte Financier Unique avec les écritures du comptable public.

3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ceci exposé, le comité Syndical est invité à se prononcer

Le Comité ayant délibéré, approuve à l'unanimité

Le secrétaire de séance

Pierre HAPIETTE

Ont signé au registre les membres présents
Pour expédition conforme

La Présidente



Delphine VICAIRE BONNIEU

Syndicat de Rivières du Bassin de la Dronne

Siège : 9 Ter rue Couleau– 24600 RIBERAC

Nombre de membres en exercice : 84

Nombre de membres présents : 55

Quorum : 43

Séance du 23 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 23 juin 2026 à dix-huit heures, les membres du comité syndical, convoqués le 11 juin, se sont rassemblés sous la présidence de Delphine VICAIRE BONNIEU, Présidente, à la salle des fêtes de la commune de VILLETOUTREIX

ETAIENT PRESENTS :

Fabien HONORÉ, Sabrina COLIN, Jean-Paul BOUTHONNIER, Séverine ZIEGLER (suppléant Cté Cnes Ribéracois), Denis BROUILLAUD, Marie-Line BOUCARD (suppléant Cté Cnes Ribéracois), Frédéric NADAL, Ginette BITTARD, Daniel PERON (suppléant Cté Cnes Ribéracois), Cyril FEYDRI, Thierry BONNET, David CHABRIER (suppléant Cté Cnes Ribéracois), Steve CROS, Pierre Louis DUCORPS, Bruno LIMERAT, Nathalie PALLARDY, Hervé TOUSSAINT, Fabrice JAUBERT, Hubert PRADIER, Pierre HAPPIETTE, Régine GAUTHIER (suppléant Cté Cnes Ribéracois), Jean SIBILAUD, Christophe ROSSARD, Monique BAGOUET, Jean-Claude MOUCHE, Aurélien BOURDAIS, Fabrice BONIFACE, Lionel NADAL, Christian KIEFFER (suppléant Cté Cnes Ribéracois), Patrick LACHAUD, Oliivié CHARBONNEAU, Mathieu FAYE, Sébastien FARGES (suppléant Cté Cnes Dronne Belle), Gwénaelle MALEMANCHE (suppléante Cté Cnes Dronne Belle), ROBY Alexandre, BLOC Carmen (suppléante Cté Cnes Dronne Belle), LAGARDE Jean-François, DE COURCEL Aude, CHABAUD Jean-Michel, AUZEMERY Jean, GENDREAU Charlotte (suppléante Cté Cnes Dronne Belle), Delphine VICAIRE BONNIEU, Patrick LAGORGETTE, Christian DURET (suppléant Cté Cnes Pays St-Aulaye), Jean-Pierre AUDOUIN, Jean Michel ULYSSE, Michaël DUROUEIX, Luca SELIN (suppléant Cté Cnes Lavalette Tude-Dronne), Ophélie GOREAU (suppléante Cté Cnes Lavalette Tude-Dronne), Matthieu GENDRON (suppléant Cté Cnes Lavalette Tude-Dronne), Frédéric DEBOISSY (suppléant Cté Cnes Lavalette Tude-Dronne), Lionel BLAREZ, Michel ANDREU, Bertrand ELIE-LEFBVRE, Jean-François GEREAUD.

ETAIENT ABSENTS, EXCUSES :

Jérémy PEYRAT, Gilles BITTARD, Pascal DEVARS, Philippe PEILLET, Florent LASSIMOUILLAS, Xavier PROUTEAU, Fabien GUILLON, Pierre GREGOIRE, Mur,iel SIMON, Jean-Luc PUJOLS, François LAURENT, Jean-Claude ECLANCHER, Pierre GUIGNÉ, Fabien PONCEAU, Nathalie ANDRIEU, Patrick LAGUILLON, Hervé DISTINGUIN, Jocelyne LAFAURIE, Stéphane LANDIECH, Jean-Paul MORILLERE, Cyril LUCAS, Régis DEFRAYE, Agnès DANIEL, Béatrice MARBOEUF, Stéphane BRETHONNET, Philippe LACOTTE, Marcel LAFFOREST, Bernard MOIRAND, Bruno DAUPHIN, Denis CHAUME, Damien BESSE, Arnaud GALY, David DESSAIGNE, Pierre de CUMOND, Aldric ROUSSILLON, François DUMAZEAU, Mikaël ROUSSEAU, Vincent CHAPELET, Jeannine REGLEY, Julien MOUNIER, Sébastien LAFAYE, Patrick BENOIT, Damien GENDRON, Marylise ORTIZ, André GREGOIRE.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation d'un secrétaire de séance monsieur Pierre HAPIETTE.

Objet : Exercice 2025 : affectation des résultats comptables de la section de fonctionnement.

Le Comité syndical, réuni sous la présidence de Mme Delphine VICAIRE BONNIEU,

Après avoir entendu la présentation du Compte Financier Unique de l'exercice 2025, établi par M. Jean-Didier ANDRIEUX, Président en fonction lors de l'exercice concerné, et présenté par M. Christophe ROSSARD,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025,

Considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	263 232.40
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses 772 710.85 – 760 227.81)	12 483.04
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	250 749.36

Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	143 366.23
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (59 446.26 - 24 805.99)	34 640.27
Résultat antérieur reporté (E = IR 001)	108 725.96
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses	

Résultat de financement de la section d'investissement (F + G)	143 366.23
---	-------------------

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	263.232.40

Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	
---	--

Après avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité

ADOpte les affectations de résultats comptables de la section de fonctionnement ci-dessus présentés.

Le secrétaire de séance

Pierre HAPIETTE

Ont signé au registre les membres présents

Pour expédition conforme

La Présidente



Delphine VICAIRE BONNIEU

Syndicat de Rivières du Bassin de la Dronne**Siège : 9 Ter rue Couleau- 24600 RIBERAC**

Nombre de membres en exercice : 84

Nombre de membres présents : 55

Quorum : 43

Séance du 23 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 23 juin 2026 à dix-huit heures, les membres du comité syndical, convoqués le 11 juin, se sont rassemblés sous la présidence de Delphine VICAIRE BONNIEU, Présidente, à la salle des fêtes de la commune de VILLETTOUREIX

ETAIENT PRESENTS :

Fabien HONORÉ, Sabrina COLIN, Jean-Paul BOUTHONNIER, Séverine ZIEGLER (suppléant Cté Cnes Ribéracois), Denis BROUILLAUD, Marie-Line BOUCARD (suppléant Cté Cnes Ribéracois), Frédéric NADAL, Ginette BITTARD, Daniel PERON (suppléant Cté Cnes Ribéracois), Cyril FEYDRI, Thierry BONNET, David CHABRIER (suppléant Cté Cnes Ribéracois), Steve CROS, Pierre Louis DUCORPS, Bruno LIMERAT, Nathalie PALLARDY, Hervé TOUSSAINT, Fabrice JAUBERT, Hubert PRADIER, Pierre HAPPIETTE, Régine GAUTHIER (suppléant Cté Cnes Ribéracois), Jean SIBILAUD, Christophe ROSSARD, Monique BAGOUET, Jean-Claude MOUCHE, Aurélien BOURDAIS, Fabrice BONIFACE, Lionel NADAL, Christian KIEFFER (suppléant Cté Cnes Ribéracois), Patrick LACHAUD, Clivié CHARBONNEAU, Mathieu FAYE, Sébastien FARGES (suppléant Cté Cnes Dronne Belle), Gwénaelle MALEMANCHE (suppléante Cté Cnes Dronne Belle), ROBY Alexandre, BLOC Carmen (suppléante Cté Cnes Dronne Belle), LAGARDE Jean-François, DE COURCEL Aude, CHABAUD Jean-Michel, AUZEMERY Jean, GENDREAU Charlotte (suppléante Cté Cnes Dronne Belle), Delphine VICAIRE BONNIEU, Patrick LAGORGETTE, Christian DURET (suppléant Cté Cnes Pays St-Aulaye), Jean-Pierre AUDOUIN, Jean Michel ULYSSE, Michaël DUROUEIX, Luca SELIN (suppléant Cté Cnes Lavalette Tude-Dronne), Ophélie GOREAU (suppléante Cté Cnes Lavalette Tude-Dronne), Matthieu GENDRON (suppléant Cté Cnes Lavalette Tude-Dronne), Frédéric DEBOISSY (suppléant Cté Cnes Lavalette Tude-Dronne), Lionel BLAREZ, Michel ANDREU, Bertrand ELIE-LEFBVRE, Jean-François GEREAUD.

ETAIENT ABSENTS, EXCUSES :

Jérémy PEYRAT, Gilles BITTARD, Pascal DEVARIS, Philippe PEILLET, Florent LASSIMOUILLAS, Xavier PROUTEAU, Fabien GUILLON, Pierre GREGOIRE, Muriel SIMON, Jean-Luc PUJOLS, François LAURENT, Jean-Claude ECLANCHER, Pierre GUIGNÉ, Fabien PONCEAU, Nathalie ANDRIEU, Patrick LAGUILLON, Hervé DISTINGUIN, Jocelyne LAFAURIE, Stéphane LANDIECH, Jean-Paul MORILLERE, Cyril LUCAS, Régis DEFRAYE, Agnès DANIEL, Béatrice MARBOEUF, Stéphane BRETHONNET, Philippe LACOTTE, Marcel LAFFOREST, Bernard MOIRAND, Bruno DAUPHIN, Denis CHAUME, Damien BESSE, Arnaud GALY, David DESSAIGNE, Pierre de CUMOND, Aldric ROUSSILLON, François DUMAZEAU, Mikaël ROUSSEAU, Vincent CHAPELET, Jeannine REGLEY, Julien MOUNIER, Sébastien LAFAYE, Patrick BENOIT, Damien GENDRON, Marylise ORTIZ, André GREGOIRE.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation d'un secrétaire de séance monsieur Pierre HAPIETTE.

Objet : Approbation des statuts modifiés et désignation des représentants à l'Agence Technique Départementale de la Dordogne (ATD 24)

Vu l'article L 5511-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit que : « Le département, des communes et des établissements publics intercommunaux peuvent créer entre eux un établissement public dénommé agence départementale. Cette agence est chargée d'apporter, aux collectivités territoriales et aux établissements publics intercommunaux du département qui le demande, une assistance d'ordre technique, juridique ou financier. »

Vu la délibération du Conseil Général de la Dordogne en date du 6 juillet 1982 proposant la création d'une Agence Technique Départementale,

Vu la délibération de l'Assemblée Générale constitutive de l'ATD 24 en date du 25 janvier 1983 approuvant les statuts de l'ATD 24,

Vu les statuts modifiés de l'ATD 24 approuvés lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 mars 2026, Considérant que la collectivité a adhéré à l'ATD 24 par délibération N°C 22_2023_10 du 5 octobre 2023.

La Présidente informe le conseil que l'ATD 24 a procédé à la mise à jour de ses statuts. Elle rappelle que l'objet de l'ATD 24 est de mutualiser des expertises indispensables. L'adhésion donne accès à un socle de services incluant :

- les études de faisabilité en aménagement territorial (architecture, paysage, voirie),
- l'assistance juridique,
- le Centre de ressources en Cybersécurité.

Les autres services proposés par l'ATD 24 font l'objet de conventions additionnelles selon les besoins de la collectivité.

Le Conseil syndical après en avoir délibéré et compte tenu de l'intérêt pour la collectivité :

APPROUVE les nouveaux statuts de l'ATD 24,

PREND ACTE ET CONFIRME les modalités de représentation au sein de l'Assemblée Générale conformément à l'article 8 des statuts de l'ATD 24 :

Représentant Titulaire : par défaut, La Présidente, membre titulaire de droit,

Représentant Suppléant : le 1^{er} vice-président du SRB Dronne, Christophe ROSSARD

AUTORISE la Présidente à signer tout document nécessaire à l'exécution des missions de l'ATD 24.

Ont signé au registre les membres présents

Pour expédition conforme

Le secrétaire de séance

Pierre HAPIETTE

La Présidente,



Delphine VICAIRE BONNIEU

Syndicat de Rivières du Bassin de la Dronne

Siège : 9 Ter rue Couleau- 24600 RIBERAC

Nombre de membres en exercice : 84

Nombre de membres présents : 55

Quorum : 43

Séance du 23 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 23 juin 2026 à dix-huit heures, les membres du comité syndical, convoqués le 11 juin, se sont rassemblés sous la présidence de Delphine VICAIRE BONNIEU, Présidente, à la salle des fêtes de la commune de VILLETUREIX

ETAIENT PRESENTS :

Fabien HONORÉ, Sabrina COLIN, Jean-Paul BOUTHONNIER, Séverine ZIEGLER (suppléant Cté Cnes Ribéracois), Denis BROUILLAUD, Marie-Line BOUCARD (suppléant Cté Cnes Ribéracois), Frédéric NADAL, Ginette BITTARD, Daniel PERON (suppléant Cté Cnes Ribéracois), Cyril FEYDRI, Thierry BONNET, David CHABRIER (suppléant Cté Cnes Ribéracois), Steve CROS, Pierre Louis DUCORPS, Bruno LIMERAT, Nathalie PALLARDY, Hervé TOUSSAINT, Fabrice JAUBERT, Hubert PRADIER, Pierre HAPPIETTE, Régine GAUTHIER (suppléant Cté Cnes Ribéracois), Jean SIBILAUD, Christophe ROSSARD, Monique BAGOUET, Jean-Claude MOUCHE, Aurélien BOURDAIS, Fabrice BONIFACE, Lionel NADAL, Christian KIEFFER (suppléant Cté Cnes Ribéracois), Patrick LACHAUD, Olivier CHARBONNEAU, Mathieu FAYE, Sébastien FARGES (suppléant Cté Cnes Dronne Belle), Gwénaëlle MALEMANCHE (suppléante Cté Cnes Dronne Belle), ROBY Alexandre, BLOC Carmen (suppléante Cté Cnes Dronne Belle), LAGARDE Jean-François, DE COURCEL Aude, CHABAUD Jean-Michel, AUZEMERY Jean, GENDREAU Charlotte (suppléante Cté Cnes Dronne Belle), Delphine VICAIRE BONNIEU, Patrick LAGORGETTE, Christian DURET (suppléant Cté Cnes Pays St-Aulaye), Jean-Pierre AUDOUIN, Jean Michel ULYSSE, Michaël DUROUEIX, Luca SELIN (suppléant Cté Cnes Lavalette Tude-Dronne), Ophélie GOREAU (suppléante Cté Cnes Lavalette Tude-Dronne), Matthieu GENDRON (suppléant Cté Cnes Lavalette Tude-Dronne), Frédéric DEBOISSY (suppléant Cté Cnes Lavalette Tude-Dronne), Lionel BLAREZ, Michel ANDREU, Bertrand ELIE-LEFBVRE, Jean-François GEREAUD.

ETAIENT ABSENTS, EXCUSES :

Jérémy PEYRAT, Gilles BITTARD, Pascal DEVARS, Philippe PEILLET, Florent LASSIMOUILLAS, Xavier PROUTEAU, Fabien GUILLON, Pierre GREGOIRE, Muriel SIMON, Jean-Luc PUJOLS, François LAURENT, Jean-Claude ECLANCHER, Pierre GUIGNÉ, Fabien PONCEAU, Nathalie ANDRIEU, Patrick LAGUILLON, Hervé DISTINGUIN, Jocelyne LAFAURIE, Stéphane LANDIECH, Jean-Paul MORILLERE, Cyril LUCAS, Régis DEFRAÏE, Agnès DANIEL, Béatrice MARBOEUF, Stéphane BRETHONNET, Philippe LACOTTE, Marcel LAFFOREST, Bernard MOIRAND, Bruno DAUPHIN, Denis CHAUME, Damien BESSE, Arnaud GALY, David DESSAIGNE, Pierre de CUMOND, Aldric ROUSSILLON, François DUMAZEAU, Mikaël ROUSSEAU, Vincent CHAPELET, Jeannine REGLEY, Julien MOUNIER, Sébastien LAFAYE, Patrick BENOIT, Damien GENDRON, Marylise ORTIZ, André GREGOIRE.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation d'un secrétaire de séance monsieur Pierre HAPIETTE.

Objet : délibération portant création d'un emploi d'agent de maîtrise et modification du tableau des effectifs

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment son article L.313-1 ;

Considérant que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant ;

Considérant qu'il appartient au Comité Syndical de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services ;

Considérant l'avis favorable émis par le Centre de Gestion de la Dordogne (CDG 24) dans le cadre de la promotion interne d'un agent du Syndicat de Rivière du Bassin de la Dronne au grade d'agent de maîtrise ;

Madame la Présidente expose à l'assemblée qu'il convient de créer un emploi permanent d'agent de maîtrise à temps complet afin de permettre la nomination de l'agent concerné dans le cadre de sa promotion interne.

Elle propose en conséquence :

- la création d'un emploi permanent au grade d'agent de maîtrise, relevant de la catégorie hiérarchique C, à temps complet (35 heures hebdomadaires), à compter du 1er septembre 2026 ;
- la modification du tableau des effectifs à compter de cette même date.

La rémunération et le déroulement de carrière correspondront au cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux.

Les effectifs du personnel seront fixés comme suit :

Emplois permanents fonctionnaires	Durée hebdomadaire	Nombre d'emplois
Ingénieur territorial	35 h	1
Technicien territorial principal 1 ^{ère} cl	35 h	1
Technicien territorial	35 h	1
Agent de maîtrise principal territorial	35 h	1
Agent de maîtrise	35h	1
Adjoint administratif territorial principal 1 ^{ère} cl	35 h	1
Adjoint administratif territorial 2 nd classe	35 h	1
Adjoint technique territorial de 1 ^{ère} classe	35 h	1
Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe	35 h	1
Adjoint technique territorial	35 h	6
Adjoint technique territorial	7 h	1

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 : De créer, à compter du 1er septembre 2026, un emploi permanent d'agent de maîtrise à temps complet, à raison de 35 heures hebdomadaires.

Article 2 : De modifier en conséquence le tableau des effectifs tel qu'annexé à la présente délibération.

Article 3 : Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales de l'agent nommé sur cet emploi sont inscrits au budget de la collectivité aux chapitres et articles prévus à cet effet.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres présents,

Ont signé au registre les membres présents

Pour expédition conforme

Le secrétaire de séance

La Présidente

Pierre HAPIETTE

Delphine VICAIRE BONNIEU



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "DV", located below the stamp.

Syndicat de Rivières du Bassin de la Dronne

Siège : 9 Ter rue Couleau- 24600 RIBERAC

Nombre de membres en exercice : 84

Nombre de membres présents : 55

Quorum : 43

Séance du 23 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 23 juin 2026 à dix-huit heures, les membres du comité syndical, convoqués le 11 juin, se sont rassemblés sous la présidence de Delphine VICAIRE BONNIEU, Présidente, à la salle des fêtes de la commune de VILLETUREIX

ETAIENT PRESENTS :

Fabien HONORÉ, Sabrina COLIN, Jean-Paul BOUTHONNIER, Séverine ZIEGLER (suppléant Cté Cnes Ribéracois), Denis BROUILLAUD, Marie-Line BOUCARD (suppléant Cté Cnes Ribéracois), Frédéric NADAL, Ginette BITTARD, Daniel PERON (suppléant Cté Cnes Ribéracois), Cyril FEYDRI, Thierry BONNET, David CHABRIER (suppléant Cté Cnes Ribéracois), Steve CROS, Pierre Louis DUCORPS, Bruno LIMERAT, Nathalie PALLARDY, Hervé TOUSSAINT, Fabrice JAUBERT, Hubert PRADIER, Pierre HAPPIETTE, Régine GAUTHIER (suppléant Cté Cnes Ribéracois), Jean SIBILAUD, Christophe ROSSARD, Monique BAGOUET, Jean-Claude MOUCHE, Aurélien BOURDAIS, Fabrice BONIFACE, Lionel NADAL, Christian KIEFFER (suppléant Cté Cnes Ribéracois), Patrick LACHAUD, Oliivié CHARBONNEAU, Mathieu FAYE, Sébastien FARGES (suppléant Cté Cnes Dronne Belle), Gwénaelle MALEMANCHE (suppléante Cté Cnes Dronne Belle), ROBY Alexandre, BLOC Carmen (suppléante Cté Cnes Dronne Belle), LAGARDE Jean-François, DE COURCEL Aude, CHABAUD Jean-Michel, AUZEMERY Jean, GENDREAU Charlotte (suppléante Cté Cnes Dronne Belle), Delphine VICAIRE BONNIEU, Patrick LAGORGETTE, Christian DURET (suppléant Cté Cnes Pays St-Aulaye), Jean-Pierre AUDOUIN, Jean Michel ULYSSE, Michaël DUROUEIX, Luca SELIN (suppléant Cté Cnes Lavalette Tude-Dronne), Ophélie GOREAU (suppléante Cté Cnes Lavalette Tude-Dronne), Matthieu GENDRON (suppléant Cté Cnes Lavalette Tude-Dronne), Frédéric DEBOISSY (suppléant Cté Cnes Lavalette Tude-Dronne), Lionel BLAREZ, Michel ANDREU, Bertrand ELIE-LEFBVRE, Jean-François GEREAUD.

ETAIENT ABSENTS, EXCUSES :

Jérémy PEYRAT, Gilles BITTARD, Pascal DEVARS, Philippe PEILLET, Florent LASSIMOUILLAS, Xavier PROUTEAU, Fabien GUILLON, Pierre GREGOIRE, Mur,iel SIMON, Jean-Luc PUJOLS, François LAURENT, Jean-Claude ECLANCHER, Pierre GUIGNÉ, Fabien PONCEAU, Nathalie ANDRIEU, Patrick LAGUILLON, Hervé DISTINGUIN, Jocelyne LAFAURIE, Stéphane LANDIECH, Jean-Paul MORILLERE, Cyril LUCAS, Régis DEFRAYE, Agnès DANIEL, Béatrice MARBOEUF, Stéphane BRETHONNET, Philippe LACOTTE, Marcel LAFFOREST, Bernard MOIRAND, Bruno DAUPHIN, Denis CHAUME, Damien BESSE, Arnaud GALY, David DESSAIGNE, Pierre de CUMOND, Aldric ROUSSILLON, François DUMAZEAU, Mikaël ROUSSEAU, Vincent CHAPELET, Jeannine REGLEY, Julien MOUNIER, Sébastien LAFAYE, Patrick BENOIT, Damien GENDRON, Marylise ORTIZ, André GREGOIRE.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation d'un secrétaire de séance monsieur Pierre HAPIETTE.

Objet : rénovation des ateliers du SRB Dronne au 2 boulevard François Mitterrand à Ribérac

Le Syndicat de Rivières du Bassin de la Dronne a acquis en 2019 un ensemble immobilier situé au 2 boulevard François Mitterrand à Ribérac.

À ce jour, les ateliers de l'équipe régie sont installés dans ce bâtiment, tandis que les services techniques sont actuellement répartis sur un autre site situé rue Couleau à Ribérac.

Afin de permettre, à terme, le regroupement de l'ensemble des agents sur un même site, il apparaît nécessaire d'engager un programme de rénovation des bâtiments acquis. Cette opération constitue une priorité pour le Syndicat. Les travaux à envisager concernent notamment la réfection des réseaux d'eau et d'électricité, le système de chauffage, l'isolation des locaux ainsi que les différents aménagements nécessaires à l'amélioration des conditions de travail et à la mise en conformité des bâtiments.

Préalablement à la réalisation de ces travaux, il est nécessaire de définir précisément les besoins, d'établir un programme de rénovation et d'évaluer le coût prévisionnel de l'opération.

À cet effet, la Présidente propose de confier une mission d'étude à l'Agence Technique Départementale 24 ainsi qu'une maîtrise d'œuvre préliminaire à un cabinet d'architecte afin de reprendre ce projet, avec la définition des travaux à entreprendre et d'en établir le chiffrage.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- APPROUVE le principe de rénovation des bâtiments situés au 2 boulevard François Mitterrand à Ribérac ;
- AUTORISE le recours à un cabinet d'architecte pour réaliser les études préalables nécessaires à cette opération ;
- AUTORISE la Présidente à engager toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette mission et à signer tout document s'y rapportant.

Le secrétaire de séance

Pierre HAPIETTE

Ont signé au registre les membres présents.

Pour expédition conforme,

La Présidente



Delphine VICAIRE BONNIEU

A handwritten signature in blue ink.

Syndicat de Rivières du Bassin de la Dronne

Siège : 9 Ter rue Couleau– 24600 RIBERAC

Nombre de membres en exercice : 84

Nombre de membres présents : 55

Quorum : 43

Séance du 23 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 23 juin 2026 à dix-huit heures, les membres du comité syndical, convoqués le 11 juin, se sont rassemblés sous la présidence de Delphine VICAIRE BONNIEU, Présidente, à la salle des fêtes de la commune de VILLETOUTREIX

ETAIENT PRESENTS :

Fabien HONORÉ, Sabrina COLIN, Jean-Paul BOUTHONNIER, Séverine ZIEGLER (suppléant Cté Cnes Ribéracois), Denis BROUILLAUD, Marie-Line BOUCARD (suppléant Cté Cnes Ribéracois), Frédéric NADAL, Ginette BITTARD, Daniel PERON (suppléant Cté Cnes Ribéracois), Cyril FEYDRI, Thierry BONNET, David CHABRIER (suppléant Cté Cnes Ribéracois), Steve CROS, Pierre Louis DUCORPS, Bruno LIMERAT, Nathalie PALLARDY, Hervé TOUSSAINT, Fabrice JAUBERT, Hubert PRADIER, Pierre HAPPIETTE, Régine GAUTHIER (suppléant Cté Cnes Ribéracois), Jean SIBILAUD, Christophe ROSSARD, Monique BAGOUET, Jean-Claude MOUCHE, Aurélien BOURDAIS, Fabrice BONIFACE, Lionel NADAL, Christian KIEFFER (suppléant Cté Cnes Ribéracois), Patrick LACHAUD, Olivier CHARBONNEAU, Mathieu FAYE, Sébastien FARGES (suppléant Cté Cnes Dronne Belle), Gwénaëlle MALEMANCHE (suppléante Cté Cnes Dronne Belle), ROBY Alexandre, BLOC Carmen (suppléante Cté Cnes Dronne Belle), LAGARDE Jean-François, DE COURCEL Aude, CHABAUD Jean-Michel, AUZEMERY Jean, GENDREAU Charlotte (suppléante Cté Cnes Dronne Belle), Delphine VICAIRE BONNIEU, Patrick LAGORGETTE, Christian DURET (suppléant Cté Cnes Pays St-Aulaye), Jean-Pierre AUDOUIN, Jean Michel ULYSSE, Michaël DUROUEIX, Luca SELIN (suppléant Cté Cnes Lavalette Tude-Dronne), Ophélie GOREAU (suppléante Cté Cnes Lavalette Tude-Dronne), Matthieu GENDRON (suppléant Cté Cnes Lavalette Tude-Dronne), Frédéric DEBOISSY (suppléant Cté Cnes Lavalette Tude-Dronne), Lionel BLAREZ, Michel ANDREU, Bertrand ELIE-LEFBVRE, Jean-François GEREAUD.

ETAIENT ABSENTS, EXCUSES :

Jérémy PEYRAT, Gilles BITTARD, Pascal DEVARIS, Philippe PEILLET, Florent LASSIMOUILLAS, Xavier PROUTEAU, Fabien GUILLON, Pierre GREGOIRE, Muriel SIMON, Jean-Luc PUJOLS, François LAURENT, Jean-Claude ECLANCHER, Pierre GUIGNÉ, Fabien PONCEAU, Nathalie ANDRIEU, Patrick LAGUILLON, Hervé DISTINGUIN, Jocelyne LAFAURIE, Stéphane LANDIECH, Jean-Paul MORILLERE, Cyril LUCAS, Régis DEFRAÏE, Agnès DANIEL, Béatrice MARBOEUF, Stéphane BRETHONNET, Philippe LACOTTE, Marcel LAFFOREST, Bernard MOIRAND, Bruno DAUPHIN, Denis CHAUME, Damien BESSE, Arnaud GALY, David DESSAIGNE, Pierre de CUMOND, Aldric ROUSSILLON, François DUMAZEAU, Mikaël ROUSSEAU, Vincent CHAPELET, Jeannine REGLEY, Julien MOUNIER, Sébastien LAFAYE, Patrick BENOIT, Damien GENDRON, Marylise ORTIZ, André GREGOIRE.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation d'un secrétaire de séance monsieur Pierre HAPIETTE.

Objet : Travaux d'entretien des zones humides : réponse à la consultation organisée par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle Aquitaine (CEN NA) pour des travaux de broyage

Le conservatoire est propriétaire d'une parcelle de 1,4 hectare en bordure de Rizonne. En réponse à la consultation organisée par le CEN NA pour réaliser le broyage de ces parcelles, le Syndicat pourrait proposer ses services dans les conditions de prix suivantes :

Marché n°2026-050 - LOT 5 : Zone humide de la Rizonne : Fauche de prairie humide		
Désignation des travaux	Unité	Prix unitaire € HT
Saint-Aulaye-et-Puymangou - Fauche sans export de la strate herbacée	1,4 ha	350
MONTANT TOTAL € H.T.		490
T.V.A. 20 %		98
MONTANT TOTAL € T.T.C.		588

Il est proposé au comité

- de fixer les tarifs de la prestation de broyage pour le Conservatoire d'Espaces Naturels conformément au bordereau des prix ci-dessus
- d'autoriser la Présidente à signer tout document relatif à cette prestation

Le Comité Syndical à l'unanimité

FIXE les tarifs de la prestation de broyage pour le Conservatoire d'Espaces Naturels conformément au bordereau des prix ci-dessus.

AUTORISE la Présidente à signer tout document relatif à cette prestation.

Ont signé au registre les membres présents

Le secrétaire de séance

Pierre HAPIETTE

Pour expédition conforme

Le Président

Delphine VICAIRE BONNIEU

